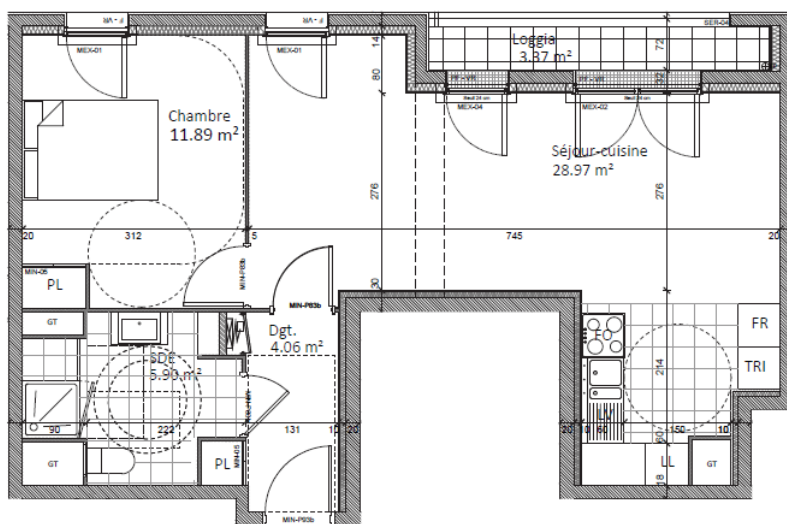


Promoteur : **EIFFAGE**
 Bailleur : **France Habitation**
 Adresse : 2 rue Auguste Blanqui
 Programme livré été 2018

Description du logement :

Typologie :	T2
Surface habitable :	50.52m ² (+ balcon/Loggias 3.56m ²)
Etage :	7
Loyer brut :	734.29€
Loyer charges comprises :	902.68€
Location Parking (en option)	+ 55€
N° de lot/référence :	n°325224



Les surfaces, côtes, gaines, retombées, soffites et faux plafonds ainsi que l'emplacement des sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des impératifs administratifs, des contraintes techniques de conception et des tolérances d'exécution, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et les réseaux divers, les appareillages sanitaires et électriques. Seuls seront fournis les équipements figurant sur le descriptif en annexe de l'acte de vente.

"Blanqui - bâtiment E"

- BAGNOLET -
 Rue Lefebvre / rue Auguste Blanqui

2 PIECES	
Bâtiment E - 72 - 7eme étage	
SEJOUR - CUISINE	28.97m ²
CHAMBRE 1	11.89m ²
ENTREE + PL.	4.06m ²
SDE	5.90m ²
SURFACE HABITABLE TOTALE	50.82m²
LOGGIA	3.37m ²



- Gaine Technique
- Soffite : HSP 2.20 env.
- Fenêtre
- Porte Fenêtre
- Placard
- VR Volets roulants
- Tableau électrique

Hauteur sous plafond : environ 2.50m

15 DECEMBRE 2017 INDICE: E

AMELLER & DUBOIS
 ASSOCIÉS
 ARCHITECTES

Si vous êtes intéressés, envoyez votre candidature avant le 19/05/2019 en précisant la référence du logement et accompagné de votre dossier à :

candidature.logement.pls@ville-bagnolet.fr

Liste des pièces à fournir

1. VOTRE NUMERO UNIQUE D'ENREGISTREMENT DE DEMANDE DE LOGEMENT (NUR)

2. - ETAT CIVIL :

Identité de toutes les personnes du foyer :

- Photocopie recto/verso de la Carte Nationale d'Identité Française ou pour les personnes de nationalité étrangère Titre de séjour
- Photocopie du livret de famille
- Photocopie du Certificat de grossesse

En cas de divorce :

- Photocopie de l'ordonnance de non conciliation (document obligatoire en cas de divorce) et/ou photocopie des dépôts de plaintes en cas de violences
- En cas de séparation (sans être mariés), photocopie d'un justificatif de la pension alimentaire

3. IMPOSITION :

Pour toutes les personnes majeures figurant dans le dossier :

- Photocopie complète de votre dernier avis d'imposition ou de non-imposition (2018 sur les revenus 2017)
- Pour les personnes rattachées au foyer fiscal de leurs parents, photocopie du dernier avis d'imposition ou de non-imposition (2018 sur les revenus 2017) des parents + déclaration de revenus envoyée au centre des impôts sur lequel figure le nom des enfants rattachés

4. ACTIVITE ET RESSOURCES :

Pour chaque personne salariée (et chaque emploi) :

- Attestation (récente) de l'employeur précisant la date d'embauche, la nature du contrat (CDD, CDI...) et que vous êtes toujours présent(e) à ce jour ou photocopie du contrat de travail
- Photocopie des trois derniers bulletins de paie

Pour les professions libérales et travailleurs indépendants :

- Extrait Kbis (de moins de 3 mois), bilans annuels et intermédiaires, honoraires...

Pour les demandeurs d'emploi :

- Photocopie de la notification de Pôle emploi précisant la durée des allocations chômage et leur montant mensuel

Pour les demandeurs retraités :

- Photocopie des justificatifs de prestation de votre caisse de retraite et s'il y a lieu de votre caisse de retraite complémentaire

Pour les enfants de plus de 16 ans :

- Photocopie du Certificat de scolarité (ou de la carte d'étudiant)
- **Si vous percevez des prestations sociales ou familiales** (RSA, APL, API, AAH, APE...)
- Photocopie de l'attestation CAF de moins de 3 mois

5. DOMICILE ACTUEL :

Si vous êtes locataire :

- Photocopie des trois dernières quittances de loyer ou attestation (récente) du propriétaire indiquant que vous êtes à jour de vos loyers et charges et précisant la date d'entrée dans votre logement ainsi que votre bail de location

Si vous êtes hébergé(e) (chez vos parents, enfants ou un tiers) :

- Attestation d'hébergement délivrée par la personne qui vous héberge + photocopie de sa dernière quittance de loyer + photocopie de sa pièce d'identité
- Si vous êtes hébergé(e) en hôtel ou en foyer : dernier reçu de paiement
- Justificatif de votre situation avant l'hébergement (ancienne quittance de loyer, attestation de vente du logement...)

Si vous êtes propriétaire :

- Photocopie de la première page de votre titre de propriété
- Photocopie de la promesse de vente ou de l'acte de vente